Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 027-200077329-20250703-DEC_0192_2025-AU

DEC_0192_2025

Ville de
Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

RENOUVELLEMENT DU BAIL AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CTPL DE LA RISLE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

La société C.T.P.L de la Risle, dont le numéro SIRET est 533 547 709, domiciliée rue Antoine LAVOISIER ZI Saint Ulfrant 27500 Pont-Audemer, exerce une activité de contrôle technique poids-lourds. Cette société est locataire d'un bâtiment de 440 m² environ, sis 9011 rue Antoine LAVOISIER 27500 Pont-Audemer, dont la ville de Pont-Audemer est propriétaire. La société C.T.P.L de la Risle est titulaire d'un bail commercial signé le 1er juin 2012 et dont le terme était le 31 mai 2021. La société C.T.P.L de la Risle, qui est demeurée locataire du bâtiment au-delà du 31 mai 2021, sollicite le renouvellement du bail commercial,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir sur le territoire les activités économiques et les emplois qui leur sont attachés

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir sur le territoire une activité de contrôle technique Poids-Lourds compte tenu des besoins des entreprises du territoire

Le Maire décide

De Renouveler le bail commercial au profit de l'entreprise C.T.P.L de la Risle, S.a.r.l domiciliée rue Antoine LAVOISIER ZI Saint Ulfrant 27500 Pont-Audemer, dont le numéro SIRET est 533 547 709, créée le 13 juillet 2011 et dont le gérant est Monsieur Richard CABOT,

Le renouvellement du bail concerne le bâtiment industriel d'une surface de 440 m², sis 9011 Rue Antoine LAVOISIER, dont le loyer mensuel est 1092,39 €HT, soit 1310,87 €TTC,

Fait à Pont-Audemer, le 3 juillet 2025

Le Maire

Alexis DARMOIS